

INVITATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
Jeudi 9 juin 2016, à 10h00 (ouverture du bureau de contrôle à 9h45)
Airesis, Pierrier 1 (6^{ème} étage, Clarens)

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1. Rapport de gestion 2015

Proposition

Approbation du rapport de gestion 2015, composé du rapport annuel, des comptes statutaires et des comptes consolidés d'Airesis SA pour l'exercice 2015.

2. Décharge du Conseil d'administration

Proposition

Décharge aux membres du Conseil d'administration pour les activités de l'exercice 2015.

3. Affectation du bénéfice

Proposition

Solde reporté	KCHF	37 838
./. Perte de l'exercice	KCHF	<u>-3 892</u>
À la disposition de l'Assemblée générale	KCHF	33 946
 Pas de dividende, report à nouveau du solde de	KCHF	<u>33 946</u>

4. Votes sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la direction

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale ordinaire 2016 de voter séparément sur la rémunération globale maximale du Conseil d'administration et de la direction.

4.1 Vote contraignant sur le montant global maximum de la rémunération des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver le montant global maximum de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2016 à la fin de l'Assemblée générale ordinaire 2017, soit CHF 250'000.

4.2 Vote contraignant sur le montant global maximum la rémunération des membres de la direction

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver le montant global maximum de la rémunération des membres de la direction pour l'exercice 2017, soit CHF 800'000.

4.3 Vote consultatif sur le Rapport de rémunération 2015

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver par un vote consultatif le rapport de rémunération 2015.

5. Elections

5.1 Election du Conseil d'administration

Proposition

Election individuelle de MM. Marc-Henri Beausire, Pierre Duboux et Urs Linsi comme membres du Conseil d'administration, chacun pour un mandat d'une année s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5.1.1 Election de Monsieur Marc-Henri Beausire

5.1.2 Election de Monsieur Pierre Duboux

5.1.3 Election de Monsieur Urs Linsi

5.2 Election du Président du Conseil d'administration

Proposition

Election de M. Marc-Henri Beausire en tant que Président du Conseil d'administration (pour un mandat s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante).

6. Election du Comité de rémunération*Proposition*

Le Conseil d'administration propose donc l'élection individuelle de MM. Pierre Duboux et Urs Linsi, chacun pour un mandat d'une année s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

6.1 Election de Monsieur Pierre Duboux**6.2 Election de Monsieur Urs Linsi****7. Election de l'organe de révision***Proposition*

Election de PricewaterhouseCoopers SA, Pully en tant qu'organe de révision d'Airesis SA pour l'exercice 2016.

8. Election du représentant indépendant*Proposition*

Election de M. Frédéric Baudin, en tant que représentant indépendant et ce pour un mandat s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

Informations concernant l'organisation de l'Assemblée générale***Pas de restriction à la négociabilité des actions d'Airesis SA***

L'inscription des actionnaires aux fins d'établir la liste de vote n'a pas d'influence sur la négociabilité des actions détenues par des actionnaires inscrits avant, pendant ou après une Assemblée générale.

Rapport de gestion et rapport de rémunération

Le rapport de gestion (disponible en français et en anglais) qui contient le rapport annuel, les comptes annuels, les comptes consolidés - ainsi que les rapports de révision et le rapport de rémunération - peut être consulté par les actionnaires au siège de la société. Ce documents est également disponible sur le site internet d'Airesis SA à l'adresse <http://www.airesis.com/fr/rapports-annuels-et-intermediaires>. De plus, chaque actionnaire inscrit au registre des actions qui en aura expressément fait la demande ou qui en fait la demande après réception de la présente invitation recevra par la poste un exemplaire imprimé.

Cartes d'entrée

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 18 mai 2016 à 17h00 pourront exercer leur droit de vote et peuvent commander les cartes d'entrée au plus tard jusqu'au 7 juin 2016 auprès de la société, à Clarens, au moyen du coupon-réponse joint.

Aucune inscription au registre des actions ne sera opérée du 18 mai à 17h00 au 9 juin 2016 inclus.

Seuls les actionnaires inscrits avec droit de vote au 18 mai 2016 à 17h00 (jour de référence) seront habilités à voter lors de l'Assemblée générale ordinaire 2016 ou à désigner un représentant.

Les actionnaires qui ne sont pas enregistrés, mais qui souhaitent participer et disposer du droit de vote à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires ou désigner un représentant, sont priés de prendre contact avec leur banque afin de requérir leur inscription avant la date de clôture du registre des actions.

Représentant indépendant

Tout actionnaire d'Airesis SA a la possibilité de se faire représenter à l'Assemblée générale par le représentant indépendant (M. Frédéric Baudin, domicilié à Luisenstrasse 25, 3005 Berne). Selon l'article 10 al. 2 de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), lorsque le représentant indépendant n'a reçu aucune instruction, il s'abstient.

Vote électronique

Les actionnaires peuvent transmettre leurs instructions de vote électroniquement avant l'Assemblée générale au représentant indépendant. A cet effet, les actionnaires peuvent demander les bulletins de vote électronique à info@airesis.com.

Quitter l'Assemblée générale avant son terme

Pour que le nombre des actionnaires présents à l'Assemblée générale puisse être établi correctement, les actionnaires quittant la salle avant la fin de l'Assemblée générale sont priés de remettre à la sortie un bulletin de vote non utilisés.

Marc-Henri Beausire
Président du Conseil d'administration